

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « Conditions Générales ») ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société MADE IN DESIGN, société par actions simplifiée au capital social de 71 731,40 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 424 474 609, dont le siège social est situé 32 rue de Comboire, 38130 Echirolles (ci-après désignée « MADE IN DESIGN ») dont l'activité consiste en la commercialisation et la livraison, notamment à travers sa plateforme de vente en ligne, de mobilier design, de luminaires et d'éléments de décoration (ci après les « Produits »), et ses clients, personnes morales du secteur privé ou du secteur public situés en France ou hors de France (ci-après le « Client » ou les « Clients ») dans le cadre des prestations réalisées par MADE IN DESIGN.

ARTICLE 2 - APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES – OPPOSABILITÉ

Les Conditions Générales constituent le socle de la négociation commerciale et sont communiquées au Client, à sa demande, conformément aux dispositions de l'article L.441-7 du Code de commerce.

Les Conditions Générales prévalent sur les conditions générales d'achat et/ou les bons de commande émis par le Client, sauf acceptation formelle et écrite émanant d'un représentant dûment habilité de MADE IN DESIGN.

Toute condition contraire opposée par le Client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à MADE IN DESIGN, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Les Conditions Générales s'appliquent aux marchés publics passés par MADE IN DESIGN et constituent un élément de l'offre connu et accepté par le Client, en qualité de pouvoir adjudicateur du marché.

Le fait que MADE IN DESIGN ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des Conditions Générales ne peut être interprété par le Client comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations des Conditions Générales.

De même, la nullité d'une clause des Conditions Générales ne saurait entraîner la nullité des Conditions Générales dans leur ensemble.

MADE IN DESIGN peut à tout moment modifier les Conditions Générales sans préavis. Toute modification ne saurait affecter les commandes déjà acceptées ou exécutées.

ARTICLE 3 – COMMANDE

3.1 Prise de commande

Le Client passe commande sous sa propre et seule responsabilité, en fonction de ses besoins tels qu'il les a déterminés, et porte seul son choix sur les Produits faisant l'objet de sa commande.

Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé à un tiers sans l'accord préalable et écrit de MADE IN DESIGN.

3.2 Modification de la commande

Toute demande de modification ou d'annulation d'une commande par le Client devra être adressée par écrit, et ne prendra effet qu'à compter de son acceptation par MADE IN DESIGN.

Toute annulation totale ou partielle d'une commande par le Client, entraînera à la charge du Client le règlement des frais déjà engagés par MADE IN DESIGN.

Si le Client souhaite annuler une commande pour laquelle les Produits ont d'ores et déjà été commandés auprès des fabricants, MADE IN DESIGN se réserve le droit de facturer l'intégralité de la commande.

3.3 Confirmation des commandes

MADE IN DESIGN se réserve le droit de refuser de traiter avec des Clients qui ne présentent pas une solvabilité suffisante. MADE IN DESIGN peut demander, s'il le juge utile, des garanties de paiement au Client ; à défaut de telles garanties, MADE IN DESIGN serait alors libérée de ses engagements.

MADE IN DESIGN peut également refuser toute commande qui ne correspond pas à ses références.

3.4 Adhésion aux Conditions Générales

Toute commande effectuée par un Client vaut automatiquement adhésion aux Conditions Générales.

ARTICLE 4 – PRIX – MODALITÉS DE PAIEMENT – FACTURATION

4.1 Prix

Les prix des Produits indiqués au Client sont généralement exprimés en Euros et indiqués hors taxes (HT). Ils seront facturés HT ou toutes taxes comprises (TTC) selon le type de transaction envisagé et selon que le Client est assujéti à la TVA ou non. MADE IN DESIGN se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, et notamment les prix figurant au sein du catalogue MADE IN DESIGN.

4.2 Modalités de paiement

Sauf convention particulière nécessairement écrite et acceptée par MADE IN DESIGN, les factures, dont les échéances sont déterminées par la date d'édition, sont payables à la livraison des Produits.

En cas de retard de paiement, le Client versera à MADE IN DESIGN l'indemnité forfaitaire légale pour les frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, et ce, sans formalité préalable.

En outre, tout retard de paiement emportera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, le paiement par le Client d'un intérêt de retard égal au taux REFI de la Banque Centrale Européenne, majoré de 10 points. Ces intérêts seront dus pour la période située entre la date à laquelle le paiement est dû et la date du complet paiement des sommes dues.

MADE IN DESIGN se réserve le droit de suspendre toutes commandes, quel que soient leur nature et leur niveau d'exécution, en cas de non-paiement à l'échéance de toute somme due par le Client.

ARTICLE 5 – TRANSPORT – LIVRAISONS – RECEPTION

5.1 Transport – Transfert des risques

Les frais et tous les risques afférents au transport des Produits sont à la charge du Client, y compris les risques de perte, de dommage, de détérioration, de destruction ou de vol.

MADE IN DESIGN pourra, sur demande expresse du Client et aux frais de ce dernier, souscrire une assurance pour le transport des Produits.

Ceci ne fait pas obstacle au transfert au Client, au moment de la réception par lui, ou par un tiers désigné par lui autre que le transporteur, des risques de perte ou de dommage des Produits faisant l'objet de la réserve de propriété, ainsi que des risques de dommage qu'ils pourront entraîner.

5.2 Modalités de la livraison

Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités. Si le Client refuse ou ne prend pas livraison des Produits commandés et livrés, MADE IN DESIGN serait en droit d'exiger le paiement intégral des Produits et le Client doit assumer, en plus du prix facturé, tous les frais additionnels, résultant du refus ou du défaut de livraison.

5.3 Délais de livraison

Les délais de livraison ne commencent à courir qu'à partir de la date de l'acceptation définitive par MADE IN DESIGN de la commande du Client.

Les délais de livraison indiqués par le Client et conformes aux usages du commerce restent, en tout état de cause, fonction des possibilités d'approvisionnement de MADE IN DESIGN. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à

dommages-intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours. Compte tenu de ce qui précède, MADE IN DESIGN est libérée de l'obligation de livraison, et plus généralement de ses obligations, et ne saurait être tenue pour responsable des retards de livraison ou du préjudice direct et/ou indirect qui en résulteraient par suite, *a fortiori*, de la survenance de tout cas fortuit ou de force majeure, ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et l'empêchant, directement ou au travers de ses fournisseurs, de répondre à son obligation.

5.4 Réception

Le Client doit effectuer, lors de la livraison des Produits, toute inspection et vérification nécessaires pour lui permettre de s'assurer qu'ils sont conformes à sa commande, et que leur état est satisfaisant.

Il doit faire, s'il y a lieu, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (LRAR), les réserves nécessaires à l'égard du transporteur dans un délai de trois (3) jours suivant la date de livraison des Produits conformément aux dispositions de l'article L.133-3 du Code du commerce avec copie dudit courrier à MADE IN DESIGN également envoyé par LRAR.

Cependant, si, compte tenu de la nature du Produit, le défaut ne peut être découvert lors de l'inspection visée ci-dessus, la réclamation doit être envoyée dans les mêmes formes dans un délai de huit (8) jours de la découverte dudit défaut. A défaut de telles réclamations, les Produits sont considérés comme étant livrés en bon état, et le Client est présumé avoir renoncé à toutes réclamations et ne peut se prévaloir des défauts et vices apparents des Produits.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à MADE IN DESIGN toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

ARTICLE 6 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les Produits livrés aux Clients demeurent la propriété exclusive de MADE IN DESIGN jusqu'au paiement intégral du prix principal, frais et taxes compris.

C'est pourquoi, le Client s'interdit de revendre, louer et donner en garantie, tout ou partie des Produits avant le complet paiement des montants dus à MADE IN DESIGN.

Si le Client fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, le Client s'engage à en informer immédiatement MADE IN DESIGN afin de permettre à cette dernière d'exercer son recours en revendication.

La présente clause n'empêche pas que les risques liés aux Produits soient transférés au Client dès la livraison dudit Produit. A compter de la livraison, le Client est constitué dépositaire et gardien desdits Produits.

Dans le cas de non-paiement d'une facture, MADE IN DESIGN se réserve le droit de considérer la vente comme résolue pour faute, après mise en demeure restée infructueuse sous quinze (15) jours et de revendiquer les Produits livrés, les frais de retour restant à la charge du Client et les versements effectués étant acquis à MADE IN DESIGN à titre de clause pénale. Il est expressément convenu que MADE IN DESIGN pourra mettre en œuvre la présente clause quelle que soit la facture impayée, sur la totalité des Produits en possession du Client.

ARTICLE 7 – GARANTIE LÉGALE

Les Produits bénéficient de la garantie légale contre tout défaut ou vice caché, au sens donné par la loi française à cette garantie, qui affecterait les produits.

En cas de vice caché, le Client pourrait exercer les actions reconnues par la loi et les tribunaux à l'acheteur d'une chose affectée d'un vice caché.

Pour mettre en œuvre la garantie, le Client doit préalablement prendre contact avec le service après-vente de MADE IN DESIGN. Le Client doit retourner les Produits accompagnés de leur facture de vente, qui tient lieu de bon de garantie.

La garantie de MADE IN DESIGN ne s'applique pas au cas de vices apparents, de défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle, d'un accident extérieur ou lorsque le vice allégué a pour origine une fausse manœuvre, une négligence, une modification du Produit non prévue ni spécifiée, une mauvaise utilisation, une réparation ou un test non appropriés réalisés par le Client.

ARTICLE 8 – DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

MADE IN DESIGN collecte des données à caractère personnel concernant les Clients, dans le respect des dispositions de la loi 78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée). Les données collectées par MADE IN DESIGN sont utilisées afin de traiter les commandes passées, gérer le compte du Client et analyser les commandes.

Les données du Client sont conservées par MADE IN DESIGN conformément à sa déclaration effectuée auprès de la CNIL.

Les données peuvent être communiquées, en tout ou partie, aux prestataires de services de MADE IN DESIGN intervenant dans le processus de commande, de règlement ou de livraison.

Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données personnelles. Il peut exercer ce droit en adressant un courrier à MADE IN DESIGN, 32 rue de Comboire, 38130 Echirolles.

ARTICLE 9 – FORCE MAJEURE

Les cas de force majeure tels que définis par l'article 1218 du Code civil suspendront les obligations prévues aux Conditions Générales. Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à un mois, lesdites obligations seront résiliées automatiquement.

ARTICLE 10 – LOI ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les Conditions Générales sont soumises au droit français.

Préalablement à tout recours judiciaire, les parties s'obligent à négocier dans un esprit de loyauté et de bonne foi un accord amiable en cas de survenance de tout conflit relatif à l'interprétation et à l'exécution des Conditions Générales, y compris portant sur sa validité.

En cas de conflit, à défaut d'accord amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'appel de Grenoble.